



Communiqué de presse

Roodt-sur-Syre, le 24 septembre 2007

**Parce que leur vie ne tient qu'à un fil...
Le coton Fairtrade fait son entrée au Luxembourg.**

«*Faire Kotteng, an Du fills Dech wuel an denger Haut!*», ces quelques mots de Tessy Scholtes, vice-championne du monde de karaté en 2002, non rien d'anodin. Ils témoignent de l'espoir économique que représente le commerce équitable pour les petits producteurs de coton du Sud.

L'asbl TransFair-Minka lance donc une campagne de sensibilisation au coton Fairtrade. «*Jusqu'à présent, les produits Fairtrade étaient surtout associés au domaine de l'alimentaire. Le temps est venu de proposer aux consommateurs également une alternative sur le marché textile. Le coton est un produit-clé au niveau du développement économique pour une multitude de pays producteurs du Sud*», explique Jean-Louis Zeien, président de TransFair-Minka asbl. «*En connaissance de cause, le commerce équitable renforce le maillon le plus faible de la chaîne de production, à savoir les producteurs de coton et leurs familles.*»

L'Inde et l'Afrique au cœur de l'action

Le coton Fairtrade est produit en Afrique et en Inde, dans des pays où la culture du coton est encore très traditionnelle et d'une importance économique majeure.

En Inde, troisième producteur mondial de coton, dix millions de foyers dépendent de la culture du coton pour subsister. En Afrique de l'Ouest et du Centre, 15 à 20 millions de personnes vivent directement de la récolte du coton. TransFair-Minka asbl cible donc son action sur le continent africain, le plus gros exportateur de coton après les Etats-Unis, et où l'«or blanc» est la principale source de revenus de plus de 20 millions de personnes.

Les producteurs et productrices de coton y souffrent avant tout des subventions que les pays industrialisés accordent à leur production nationale. A elles seules, les subventions nord-américaines, d'un montant de 4 milliards de dollars, correspondent à une perte pour l'Afrique de 250 à 500 millions de dollars par an.

De meilleures conditions de vie et de travail

Grâce au commerce équitable, les producteurs de coton peuvent considérablement améliorer leurs revenus et, ainsi, leur qualité de vie. Le producteur reçoit un prix Fairtrade de 36 cents par kilo de coton (au Burkina Faso, Mali, Cameroun et Sénégal), mais pour le coton biologique, le prix Fairtrade s'élève à 41 cents. A cela, s'ajoute une prime de développement de 0,05€/kg. Cette prime est investie par les coopératives dans la réalisation

d'infrastructures bénéfiques à l'ensemble de la communauté (comme des écoles ou des centres de soins). Le commerce équitable permet aux producteurs de maintenir un niveau de vie qui ne les oblige pas à quitter leur pays ou leur famille.

Grâce au commerce équitable, les revenus des producteurs de coton du Mali ont, par exemple, augmenté de 70% lors de la récolte de l'hiver 2005/2006. Le prix conventionnel du coton était alors de 0,24€ par kilo, contre 0,36€ au kilo pour le prix minimum Fairtrade, auquel s'ajoute la prime de 0,05 €/kg, qui a permis, par exemple, de financer en partie la construction d'une école dans la coopérative Association Dougourakoroni au Mali (*photo ci-contre*).



Au Mali, les coopératives certifiées Fairtrade rassemblent une dizaine de milliers de cultivateurs et produisent aujourd'hui près de 650 000 tonnes de coton, avec des perspectives de développement économiques à la hausse.

La culture bio améliore la situation de la femme

D'une façon durable, le commerce équitable joue aussi un grand rôle: certaines coopératives certifiées Fairtrade se sont orientées vers la culture biologique du coton. La culture biologique signifie pour les producteurs et productrices de coton des revenus plus élevés. Pour les femmes des pays agricoles, cette démarche biologique joue un rôle particulièrement important: la récolte du coton conventionnel représentait pour elles un risque particulièrement élevé pendant la grossesse à cause de tous les pesticides utilisés dans la culture. Sur les champs de coton biologique Fairtrade, elles peuvent gagner leurs propres revenus. Les femmes peuvent ainsi ajouter leurs voix à celles des hommes, pour décider, démocratiquement, de l'utilisation de la prime Fairtrade.

Au Mali (un pays où la culture du coton Fairtrade est en très grande partie biologique), Aissatou Koné, une cultivatrice de coton de 36 ans, est, depuis quatre ans, membre de la coopérative de Kolondiéba, certifiée Fairtrade, et présidente du groupement féminin. Elle voit évoluer d'une façon positive le rôle de la femme: «*Avant, nous avions peur de nous exprimer. Aujourd'hui, nous faisons valoir nos idées et les hommes nous écoutent*», raconte-t-elle.

Une filière sous contrôles

Les standards Fairtrade, établis par Fairtrade Labelling Organizations International (FLO), sont régulièrement contrôlés par FLO-Cert, organe indépendant de certification du label Fairtrade. Les producteurs de la filière coton sont contrôlés annuellement. Par exemple, au Mali, les coopératives ont été inspectées en juin dernier.

L'ensemble de la filière textile doit respecter les critères sociaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Aux différentes étapes (égrenage, filature, tissage, finissage, confection), les transformateurs doivent ainsi fournir régulièrement des preuves à FLO-Cert concernant leur éthique sociale (par exemple, audit attestant le respect des règles de l'OIT).

Les «ambassadrices» du coton Fairtrade au Luxembourg

Pour Sascha Ley et Tessy Scholtes, nos deux ambassadrices du coton équitable, le choix Fairtrade a été immédiat.

«Quand je fais mon shopping et que je choisis du linge du commerce équitable, je me sens bien dans ma peau! Tout d'abord parce que le coton Fairtrade est doux pour elle, mais aussi



pour les agriculteurs du Sud qui l'ont produit. On a tous droit à la douceur de vivre et, surtout, à un juste salaire en récompense de son travail!», explique Sascha Ley.

Quant à Tessa Scholtes, vice-championne du monde de karaté en 2002, elle a activement participé à la campagne de promotion du coton Fairtrade au Luxembourg. C'est elle qui apparaît sur les affiches et dans le spot qui passera à la télévision et au cinéma. «C'était pour moi naturel de soutenir le commerce équitable avec mon nom car je ne vois que du positif dans cette initiative. Ainsi, on ne soutient pas seulement les producteurs, mais on sait aussi que l'on achète des produits d'une grande qualité, qui sont souvent issus de l'agriculture biologique. Ces textiles sont à la mode, agréables à porter et produits sans colorants chimiques. Je pense qu'une fois qu'on a vu les vêtements et qu'on les a en main, le choix est vite fait!»

Les produits et différents points de vente disponibles au Luxembourg

La gamme de produits fabriqués à base de coton du commerce équitable et labellisés Fairtrade est aujourd'hui très large. Grâce à la diversité de l'offre de nombreux partenaires, le consommateur a de la qualité et du choix.

Commercialisé sous les marques Jardin Bio, Songes & Ponges, Papili, Hacot & Colombier, et Hydra, le coton Fairtrade se retrouve ainsi dans des vêtements (chaussettes, tee-shirts, jeans...), sous-vêtements, produits cosmétiques (cotons à démaquiller, produits de soin pour la peau...), mais aussi des vêtements pour bébé (doudous, bodies et bavoirs). La maison est elle aussi équitable grâce au linge de lit, couettes et oreillers, aux serviettes de toilette, et peignoirs labellisés Fairtrade.

Les principaux points de vente sont les supermarchés Cactus, Cora Foetz et Auchan, dans les boutiques spécialisées comme Pimpampel (à Bonnevoie), Tapis Hertz (centre-ville de Luxembourg), Cado Line Romy Thibeau (Echternach), Rose Lila (dès le 2 novembre à Walferdange) et bientôt, dans les Boutiques du Monde (Bettembourg, Differdange, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck et Luxembourg).

Vous trouverez une liste plus détaillée d'informations sur les produits dans le dossier de presse et sur www.transfair.lu/Produits/coton/

Plus d'infos sur le coton sur www.transfair.lu/Produits/coton

Le communiqué, des photos et l'affiche de la campagne sont disponibles sur www.transfair.lu/Presse